



Guide de la commune amie des aîné·e·s

Le nouveau guide conçu par GERONTOLOGIE CH indique aux représentant·e·s des communes les cinq étapes à franchir pour devenir une commune amie des aîné·e·s. Il repose notamment sur la méthode de la visite in situ participative « sur la route ensemble ».

Texte : Alina Bühler

La population âgée s'intéresse à la vie locale et souhaite y participer activement. Le monde politique ferait bien de prendre au sérieux ce besoin et d'activer les ressources potentielles de cette population au profit de la communauté. Une politique de la vieillesse participative veillera ainsi à créer les conditions-cadres nécessaires, en agissant à la fois sur l'environnement de vie et sur le logement des seniors.

Cinq étapes pour devenir une commune amie des aîné·e·s

L'équipe du Service spécialisé « Commune amie des aîné·e·s » de GERONTOLOGIE CH a profité de cette situation pour développer

un nouvel outil destiné aux communes. Le résultat est un guide pour une commune amie des aîné·e·s avec des éléments participatifs. Ses utilisatrices et utilisateurs peuvent en planifier les étapes, les réaliser et les évaluer en toute autonomie :

1. Amélioration des conditions-cadres: en vue de l'obtention des conditions auxquelles toute commune amie des aîné·e·s doit satisfaire.
2. Encouragement de la collaboration: pour exploiter au mieux le savoir-faire des divers acteurs du domaine de la vieillesse.
3. Bon accès aux personnes âgées: afin que les offres de la commune aient davantage de succès.
4. Analyse en commun des quartiers: pour que le projet tienne dûment compte des connaissances et des besoins de la population.
5. Mise en œuvre des mesures décidées: afin que les mesures ne restent pas lettre morte.

Les instructions concrètes pour agir reposent à chaque fois sur des études actuelles, directement consultables grâce aux liens du guide interactif. En outre, ce document et le site Web renferment d'autres chapitres d'approfondissement, des instructions concrètes et des modèles à télécharger.

La participation comme élément-clé

Dans les précédents projets du service spécialisé, il est apparu que des visites in situ menées à différents niveaux se prêtent bien à la mise en place d'une politique communale de la vieillesse, car elles font progresser les connaissances en la matière, tout en renforçant

le lien avec la population. Les mesures qui en découlent seront ainsi mieux comprises. Une visite in situ est un événement public, permettant de se profiler politiquement. D'où une motivation accrue à mener une politique active de la vieillesse. Les préparatifs de telles visites, avec les responsables du travail auprès des seniors, encouragent la création de réseaux et la collaboration sur la base d'un projet concret. Une visite in situ du village est une activité plaisante, à laquelle la population âgée participera volontiers. Bien des sujets sont plus aisés à aborder « ensemble en route » et sur place, que dans une salle de conférence. Et beaucoup de participant·e·s s'impliqueront ensuite dans la mise en œuvre.

Conseils pour la mise en œuvre de mesures

Une commune ne peut être amie des aîné·e·s que si les mesures décidées y sont mises en œuvre, si la population participe au processus et si la convivialité envers les personnes âgées fait l'objet de vérifications régulières. Le guide donne des astuces sur les possibilités de financement, tandis qu'un récent « catalogue de designs » indique des approches concrètes pour les sièges, la signalétique et d'autres mesures visant à encourager l'échange intergénérationnel.

Essor des communes amies des aîné·e·s

Avec le présent guide, l'équipe du Service spécialisé entend contribuer à l'essor en Suisse des communes amies des aîné·e·s, en améliorant les compétences de participation ainsi que la politique

de la vieillesse, en amenant les acteurs à s'organiser en réseau et en tirant un parti optimal des ressources de la population.

Toute commune qui met en œuvre le présent guide, et donc prévoit une visite in situ participative et dresse un catalogue des mesures à prendre, va pouvoir aménager l'espace social et l'habitat en fonction des souhaits et attentes des personnes âgées.

Ce projet de GERONTOLOGIE CH a bénéficié du soutien financier de la Société suisse d'utilité publique (SSUP), de la fondation WaliDad, du Pour-cent culturel Migros, de la fondation Ernst Göhner et de la compagnie d'assurances La Mobilière. ■



Reprise d'un modèle de l'OMS

Le guide se base sur le concept des « age-friendly cities » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il a été adapté au contexte suisse et constitue ainsi un modèle à suivre pour toute « commune amie des aîné·e·s ».



Alina Bühler

Experte en politique de la vieillesse, Service spécialisé Commune amie des aîné·e·s de GERONTOLOGIE CH

✉ alina.buehler@gerontologie.ch